



## Les droits reproductifs des femmes sont en péril !

Avant l'élection, une série de projets de loi privés menaçant le droit à l'avortement avaient été déposés. Au printemps dernier, tous les députés Conservateurs (sauf 4) ont voté en faveur du projet de loi C-484 sur les "enfants non encore nés victimes d'actes criminels". Ce projet de loi risque d'entraîner la re-criminalisation de l'avortement.

Quelle a été la réaction du gouvernement Conservateur ?  
Il a proposé des mesures inefficaces contre la violence faite aux femmes  
Il n'a pris aucune mesure pour protéger l'accès des femmes  
à des services publics d'avortement.

**Le 28 septembre 2008 JOIGNEZ-VOUS À NOUS  
pour défendre les droits reproductifs  
et les droits à l'égalité des femmes**